

## LES SALELLES - COMMUNE

## Séance du 06 décembre 2023

Membres en exercice: 11 Date de la convocation: 28/11/2023

six décembre deux mille vingt-trois l'assemblée régulièrement convoquée, s'est

réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents: 10

<u>Présents</u>: Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Alessandre

BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain

BERNON, Clément GALTIER

Pour: 11

Votants: 11

Représentés: Pierre BONNEFILLE représenté par Suzanne BADAROUX

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christine BOYER

## Objet: Tarif location salle des fêtes - DE\_2023\_050

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de revoir le tarif de location de la salle des fêtes fixé par délibération DE\_2023\_019 du 09 mars 2013 et propose le tarif suivant à compter du 1er janvier 2024 :

Location: 100 €

Chauffage à la consommation selon le tarif en vigueur.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** ce tarif,

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour signer les contrats de location.

Le secrétaire de séance Christine BOYER conseillère municipale

Le président de séance Suzanne BADAROUX maire

## Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après Dépôt en Préfecture le Et Publication le

> RF Préfecture

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 15/12/2023
048-214801854-DE 2023 050-DE